



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

UNE DU JOUR

NÉGOCIATION

NAO : toujours en attente de réponses concrètes...

Le DRH groupe retient de l'exposé des revendications qui lui est fait à son tour par les différentes organisations :

--->la nécessité de **reconnaissance** en lien avec la **transformation**,
--->**les primes pour les commerciaux** qu'il dit en deçà du marché.

Il rappelle le contexte 2020 particulier qui nous impacte, moins que d'autres, mais avec d'autres acteurs également moins impactés que nous.

Il considère qu'il faut "ouvrir les discussions dans le bon temps"

(on entend que ce n'est pas maintenant ...), qu'il faut élaborer des dispositifs qui permettent de s'inscrire dans le temps **(on entend pas tout de suite ...)**. Il dit ne pas avoir d'informations officielles sur ANEM et qu'il n'a pas eu le temps **(on court tous après...)** pour prendre renseignement sur Syntec (MGEN Tech) et courtage (MGEN solutions). Pour le L3, il souligne la rapidité de mise en œuvre des dispositions Ségur par la MGEN. Il rappelle que la MGEN se bat pour élargir les dispositions aux exclus du Ségur.

ET il clôt la séance : RV en 2021 ...

Adhérez à la CFDT



Nos valeurs

Émancipation
 Démocratie
 Indépendance
 Solidarité
 Autonomie



NAO du 9/12/20

LA CFDT A ENFIN PU POSER SES REVENDICATIONS

PRIME POUR TOUS en reconnaissance des efforts déployés pendant la période de crise sanitaire par l'ensemble des salariés, qui par leur engagement, leur implication, leur investissement, ont permis de maintenir le niveau de services attendus des adhérents.

AUGMENTATION COLLECTIVE pour compenser l'évolution du coût de la vie et garantissant à chacun une évolution salariale; nous ne pouvons nous satisfaire d'une orientation vers les seules évolutions individuelles laissant au bord de la route une partie des salariés.

ENGAGEMENTS d'ouverture de négociations sur :

- La **transition activité professionnelle / retraite** (l'accord vient à échéance en mars).
- La **réécriture et l'évolution des fonctions** en lien avec le plan de transformation et, en conséquence, avec les exigences d'évolution des activités.

Plus spécifiquement sur le L3 :

Transposition des accords **Ségur (revalorisations) pour les exclus** de ces mesures

Réflexion sur l'**intégration** totale ou partielle **du temps de pause dans le temps de travail, rémunérée**, puisque la tendance est à l'élargissement des horaires.

Réévaluation et réajustement de la prime transport
Reconnaissance professionnelle des paramédicaux (psychomotricien, IDE, orthophoniste ...)

Réévaluation de la prime de nuit (toujours à 11€ brut / nuit)

Pérennisation du 115% SMIC pour les AS

Pour les salariés ANEM des centres de santé :

neutralisation de l'impact Covid-19 sur le montant des primes variables (optique/audio)